

DURAND, Claude (dir.). *La coopération technologique internationale : les transferts de technologie*. Bruxelles, De Boeck, Droit/Économie, 1994, 406p.

Pierre Riopel

Volume 26, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703473ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703473ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Riopel, P. (1995). Compte rendu de [DURAND, Claude (dir.). *La coopération technologique internationale : les transferts de technologie*. Bruxelles, De Boeck, Droit/Économie, 1994, 406p.] *Études internationales*, 26(2), 421–422.
<https://doi.org/10.7202/703473ar>

ges indiqués. Ceci étant dit, l'ouvrage est très utile et incite à se procurer les autres numéros de la collection.

André JOYAL

*Département d'économie
Université du Québec à Trois-Rivières*

La coopération technologique internationale : les transferts de technologie.

DURAND, Claude (dir.). Bruxelles, De Boeck, *Droit/Économie*, 1994, 406p.

Claude Durand a rassemblé dans cet ouvrage collectif les résultats des travaux d'une équipe internationale de recherche qui a effectué, entre 1989 et 1992, une pré-enquête dans une vingtaine de firmes françaises réalisant des transferts internationaux de technologie, ainsi que 17 études de cas dans sept pays récepteurs de ces transferts. Les transferts internationaux de technologie dont il est question dans le livre de Durand concernent strictement la transmission – appropriation ou maîtrise – du savoir inhérent aux innovations (nouveaux produits ou procédés) entre des entreprises situées dans des pays différents.

Les trois premières parties (les huit premiers chapitres) sont constituées d'études de cas sectorielles portant sur des transferts internationaux de technologie réalisés dans des pays récepteurs comme la Chine et d'autres pays situés soit en Amérique latine, soit dans les pays de l'Est. Les trois chapitres de la quatrième partie portent sur le rôle des politiques économiques des trois zones susmentionnées dans la réalisation des transferts de technologie analysés dans les diverses études de cas. Les trois chapi-

tres de la cinquième partie abordent pour leur part trois aspects prédominants (les enjeux des transferts, l'engagement des acteurs et la gestion de la main-d'œuvre) dans la réalisation concrète des transferts internationaux de technologie. Quant aux trois chapitres de la sixième et dernière partie, ils portent sur l'appropriation collective des connaissances techniques, sur les technologies de la qualité, ainsi que sur la maîtrise des savoirs et des savoir-faire.

Le manque d'espace nous contraint à ne pas pouvoir décrire les spécificités nationales et sectorielles inhérentes à l'évolution de chacun des principaux transferts de technologie ayant fait l'objet d'une analyse dans cet ouvrage. Outre la très grande pertinence de l'analyse de ces transferts par les études de cas, notre plus grand intérêt envers cet ouvrage ou sa principale originalité réside dans l'analyse par les auteurs de l'évolution du rôle et de l'impact de l'État et de la structure industrielle et commerciale des pays receveurs depuis quelques décennies dans la réalisation des transferts. On observe surtout le fait que la libéralisation croissante et relativement récente des économies des pays receveurs change rapidement les enjeux sous-jacents aux transferts internationaux de technologie.

Après les investissements directs des firmes multinationales durant les années soixante, les transferts internationaux de technologie au cours des années soixante-dix et quatre-vingt ont été davantage caractérisés par une coopération et un équilibre des intérêts entre l'émetteur, désireux d'augmenter ses profits et développer de nouveaux marchés, et le récepteur qui

désire pour sa part accélérer son développement et son appropriation des techniques avec un minimum de dépendance. En s'appuyant sur les diverses études de cas, Durand estime d'ailleurs que le bilan de cette coopération est généralement positif. Cette évolution vers une plus grande coopération demeure donc directement attribuable à une forte négociation de la part des États récepteurs avec les émetteurs dans le but de maximiser la maîtrise et les retombées reliées aux technologies transférées. Diverses mesures protectionnistes et financières ont également joué le même rôle.

Durand et ses collaborateurs précisent que le virage plus ou moins important réalisé depuis la fin des années quatre-vingt par plusieurs pays récepteurs vers une libre économie de marché, caractérisée par la déplanification et la déréglementation, contribue fortement à diminuer leur capacité à contrôler les transferts et à maîtriser leur développement. Durand précise entre autres que cette renaissance du libéralisme, qui engendre un retour à une plus grande dépendance des pays récepteurs, n'est qu'une politique à courte vue qui, contrairement à ce que l'on peut penser, ne plaît pas aux grandes firmes multinationales des pays industrialisés. De fait,

Les partenaires occidentaux réclament «des règles du jeu stables». L'État et l'entreprise publique étaient un garant de la solidité des contrats. [...] Le désintérêt gouvernemental de ces enjeux tel qu'il se manifeste dans les tendances néolibérales récentes à l'Est et en Amérique latine risque de laisser les entreprises

réceptrices démunies et obligées de revenir à des formes de coopération où elles se contentent d'un statut de sous-traitant et d'une maîtrise technique limitée à des opérations de fabrication.

L'ouvrage de Durand et de ses collaborateurs est finalement fort bien documenté, présenté et structuré. Il constitue une somme importante de renseignements pertinents, bien que nous aurions apprécié lire une analyse courte et globale portant sur l'évolution des théories et des thèses inhérentes à l'internationalisation des firmes (aux investissements directs à l'étranger) depuis les années soixante. Notre appréciation de ce bouquin est donc très positive.

Pierre RIOPEL

Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de la Science et de la Technologie, Québec

Développement culturel et mondialisation de l'économie. Un enjeu démocratique.

RABOY, Marc, BERNIER, Ivan, SAUVAGEAU, Florian et ATKINSON, Dave. Québec, IQR, 1994, 144p.

Dans *Les Politiques* (livre 1, chap. 2, 8), Aristote stipule que la Cité, la polis, est par nature antérieure à l'oïkos et à chacun de nous comme individus. Aujourd'hui, cette antériorité est souvent remise en cause, que ce soit au cours des négociations sur la création de zones régionales de libre-échange, ou au moment des diverses déréglementations voulant assurer l'expression des libertés individuelles. À la fois dans le discours et dans les gestes de la vie publique, notamment par le véhicule des médias, l'internationalisation d'un dérivé de